



Audit de pré-visite de la commission de sécurité

PROGRAMME DE FORMATION

Déroulement:

Investigations:

- *Visite de l'établissement et étude des documents liés à la sécurité incendie du bâtiment*
- *Étude des consignes en matière d'incendie et d'évacuation*
- *Application de la réglementation en vigueur selon la nature de l'établissement*
- *État des lieux des précédentes visites de la commission de sécurité et vérifications des levées prescriptives*
- *Étude et/ou mise à jour du registre de sécurité*
- *Apporter un appui réglementaire rigoureux*

Restitution:

- *Restitution orale*
- *Rapport d'audit*
- *Programme de formation personnalisé*

Objectifs de la formation : Acquérir les connaissances réglementaires et, vigueur afin de préparer et répondre aux sollicitations de la commission de Sécurité.

Durée: variable

Référent pédagogique : Mr DUPONT Mickaël

Moyens pédagogiques : Cette formation est animée en grande partie sous forme d'exposés et de cas pratiques qui permettent aux participants d'acquérir les réflexes, méthodes et outils nécessaires pour gérer les étapes de leurs projets

Validation : Rapport d'audit

Réglementation : Art L213-1, R232-12-17, R232-12-20, R232-12-21 du Code du travail ; Arrêté du 25 juin 1980 modifié

